

COMMUNE DE LUCINGES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 3 février à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT

Elue secrétaire de séance : Zoé DA CONCEICAO

Présents : JL. SOULAT, L. BAUD, A. BAZIN, JY. BEUCHER, C. BURKI, P. CHARRIERE, A. CHICHER, Z. DA CONCEICAO, Y. DIEULESAINT, P. GERBAZ, E. JOVILLAIN, JP LEMMO, S. MARTY, I. MAUGET, V. MOUCHET, D. SIMONEAU.

Absents : M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS pouvoir A. CHICHER, C. MASCAGNI pouvoir D. SIMONEAU, M. SARTON pouvoir V. MOUCHET.

Date de convocation du conseil municipal : 28/01/2025

Délibération N° 2025-02-04 : Syane – renouvellement de la convention Conseil Energie

Rapporteur : Monsieur Yves Dieulesaint, adjoint délégué à l'environnement.

La commune est engagée depuis plusieurs années dans une politique de maîtrise de l'énergie et de réduction de ses consommations énergétiques ainsi que dans le développement des énergies renouvelables. Pour aider les communes à relever leur défi énergétique, le Syane a mis en place depuis l'année 2015 un service de conseil en énergie.

Ce service permet ainsi à chaque commune adhérente de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un technicien énergie compétent à un coût maîtrisé.

Il précise les objectifs et missions du conseiller en énergie, ainsi que les conditions d'adhésion qui seront formalisées dans une convention à intervenir entre la commune et le Syane.

Notamment :

- l'engagement de la commune sur 4 ans.
- le coût de l'adhésion annuel pour la commune, établi à 1 € par an et par habitant auquel s'ajoute une part fixe de 200 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Approuve** le renouvellement de l'adhésion de la commune de Lucinges au service de Conseil en Energie du Syane ;
- **Désigne** Monsieur Yves Dieulesaint « responsable énergie » de la commune qui sera l'interlocuteur privilégié du Syane pour le suivi d'exécution de la présente convention ;
- **Autorise** monsieur le maire à signer la convention à intervenir entre la commune de Lucinges et le Syane.

Ainsi fait et délibéré en séance

La Secrétaire de Séance,
Zoé DA CONCEICAO



Le Maire,
Jean-Luc SOULAT

